

LA VIE SPORTIVE

GRANDE COURSE CYCLISTE TOURCOING-DUNKERQUE & RETOUR

190 KILOM. DIMANCHE 6 JUILLET 1930 190 KILOM.
organisée par le Vélo-Club Tourquennois
avec le concours
du « Journal de Roubaix »
5.500 FRANCS DE PRIX
Primes d'encouragement

Dimanche prochain, sur la superbe route de 190 kilomètres de Tourcoing-Dunkerque et retour, va se dérouler, pour la dixième fois, consécutive, une des plus belles épreuves du calendrier cycliste régional.

Pour son dixième anniversaire, le Vélo-Club Tourquennois a admirablement préparé cette belle course et doit enregistrer un nouveau et brillant succès. En effet, dans les milieux cyclistes, Tourcoing-Dunkerque fait l'objet de toutes les conversations, aussi bien chez les coureurs qu'ailleurs, car ce sont les sportifs qui se préparent à applaudir nos courageux routiers.

Au terrain de l'Union Sportive Tourquennoise, où se disputent les arrivées, on travaille avec activité pour préparer la piste où se dérouleront en attendant les coureurs, une belle réunion d'athlétisme, agrémentée d'un brillant concert donné par la réputée fanfare cycliste de la Marlière.

Passes une excellente après-midi en plein air, tout en assistant à un spectacle sportif très intéressant, voilà qui doit attirer, autour des barrières du Stade Albert Fromentin, la foule des grands jours.

Les engagements seront clos jeudi soir, à minuit.

Les organisateurs, pilotés par le Commissaire général de la course, M. Adrien Moerman, président fondateur du V.C.T., ont reconnu le « Journal de Roubaix » pour son rôle de propagandiste.

A Dunkerque, où doivent se dérouler, Place Jean-Barth, les opérations de contrôle et de cavalcade, sous la direction de M. Théo Cordier, tout sera fait pour assurer un passage impeccable et, à l'aller et au retour, des dévoués sportifs et les sociétés amies ont promis d'apporter tous leurs soins à la signalisation et aux contrôles volants.

Les coureurs peuvent donc s'inscrire en toute confiance, certains d'être jugés sur leur valeur, mais à ce moment, pour les jeunes, c'est la dernière journée où le trésorier, M. David Devyter, acceptera les inscriptions au siège du V.C.T.

48, rue d'Anvers, à Tourcoing (5 fr., dossards et brassards compris). Rappelons que la course est dotée de 5.000 fr. de prix et que, tout en cumulant les prix du classement général, les jeunes coureurs de 15 et de 16 ans recevront, en plus, des primes d'encouragement de 250 francs de prix spéciaux, qui leur sont tout spécialement réservés.

Dans les clubs, règne la plus grande animation et on peut prévoir que la « Coupe Jean Rebon » sera hautement disputée, parmi les meilleurs coureurs de la région.

Cette coupe et les montres offertes par le « Journal de Roubaix » sont exposées à notre vitrine 33, rue Carnot, à Tourcoing, où on peut également consulter les prospectus et se procurer les cartes d'engagement, ainsi que les cartes de presse.

Dimanche prochain, les encouragements ne manqueront pas à nos routiers sur le parcours, et à l'aller qu'il est, mais l'hypothèse finale sur le terrain des Létiens constituera un spectacle sportif auquel tiendront à assister tous les amis du sport cycliste. Ils apporteront ainsi un témoignage d'estime au Vélo-Club Tourquennois et à ses dévoués dirigeants qui, sur la brèche depuis dix ans, reçoivent, ainsi, la récompense qu'ils désirent, l'approbation et les encouragements de leur nombreux amis.

L'édiction spéciale du « Journal de Roubaix » Comme chaque année, le « Journal de Roubaix », qui apporte à Tourcoing-Dunkerque et retour son concours le plus entier et sa participation, publiera une édition spéciale gratuite, donnant tous les détails sur la course, la liste des engagés, le programme de la réunion sportive et abondamment illustrée.

Elle sera distribuée gratuitement sur tout le parcours, une demi-heure environ avant le passage des coureurs. Les spectateurs la recevront à leur entrée sur le terrain de l'Union Sportive Tourquennoise, où les arrivées sont prévues vers 17 heures.

Coureurs cyclistes ! Clubs régionaux ! Pressez-vous ! Demain soir jeudi, clôture des engagements.

Les engagements seront clos jeudi soir, à minuit.

Les organisateurs, pilotés par le Commissaire général de la course, M. Adrien Moerman, président fondateur du V.C.T., ont reconnu le « Journal de Roubaix » pour son rôle de propagandiste.

A Dunkerque, où doivent se dérouler, Place Jean-Barth, les opérations de contrôle et de cavalcade, sous la direction de M. Théo Cordier, tout sera fait pour assurer un passage impeccable et, à l'aller et au retour, des dévoués sportifs et les sociétés amies ont promis d'apporter tous leurs soins à la signalisation et aux contrôles volants.

Les coureurs peuvent donc s'inscrire en toute confiance, certains d'être jugés sur leur valeur, mais à ce moment, pour les jeunes, c'est la dernière journée où le trésorier, M. David Devyter, acceptera les inscriptions au siège du V.C.T.

Les engagements seront clos jeudi soir, à minuit.

Les organisateurs, pilotés par le Commissaire général de la course, M. Adrien Moerman, président fondateur du V.C.T., ont reconnu le « Journal de Roubaix » pour son rôle de propagandiste.

A Dunkerque, où doivent se dérouler, Place Jean-Barth, les opérations de contrôle et de cavalcade, sous la direction de M. Théo Cordier, tout sera fait pour assurer un passage impeccable et, à l'aller et au retour, des dévoués sportifs et les sociétés amies ont promis d'apporter tous leurs soins à la signalisation et aux contrôles volants.

Les coureurs peuvent donc s'inscrire en toute confiance, certains d'être jugés sur leur valeur, mais à ce moment, pour les jeunes, c'est la dernière journée où le trésorier, M. David Devyter, acceptera les inscriptions au siège du V.C.T.

Les engagements seront clos jeudi soir, à minuit.

Les organisateurs, pilotés par le Commissaire général de la course, M. Adrien Moerman, président fondateur du V.C.T., ont reconnu le « Journal de Roubaix » pour son rôle de propagandiste.

A Dunkerque, où doivent se dérouler, Place Jean-Barth, les opérations de contrôle et de cavalcade, sous la direction de M. Théo Cordier, tout sera fait pour assurer un passage impeccable et, à l'aller et au retour, des dévoués sportifs et les sociétés amies ont promis d'apporter tous leurs soins à la signalisation et aux contrôles volants.

Les coureurs peuvent donc s'inscrire en toute confiance, certains d'être jugés sur leur valeur, mais à ce moment, pour les jeunes, c'est la dernière journée où le trésorier, M. David Devyter, acceptera les inscriptions au siège du V.C.T.

Les engagements seront clos jeudi soir, à minuit.

Les organisateurs, pilotés par le Commissaire général de la course, M. Adrien Moerman, président fondateur du V.C.T., ont reconnu le « Journal de Roubaix » pour son rôle de propagandiste.

A Dunkerque, où doivent se dérouler, Place Jean-Barth, les opérations de contrôle et de cavalcade, sous la direction de M. Théo Cordier, tout sera fait pour assurer un passage impeccable et, à l'aller et au retour, des dévoués sportifs et les sociétés amies ont promis d'apporter tous leurs soins à la signalisation et aux contrôles volants.

Les coureurs peuvent donc s'inscrire en toute confiance, certains d'être jugés sur leur valeur, mais à ce moment, pour les jeunes, c'est la dernière journée où le trésorier, M. David Devyter, acceptera les inscriptions au siège du V.C.T.

Les engagements seront clos jeudi soir, à minuit.

Les organisateurs, pilotés par le Commissaire général de la course, M. Adrien Moerman, président fondateur du V.C.T., ont reconnu le « Journal de Roubaix » pour son rôle de propagandiste.

A Dunkerque, où doivent se dérouler, Place Jean-Barth, les opérations de contrôle et de cavalcade, sous la direction de M. Théo Cordier, tout sera fait pour assurer un passage impeccable et, à l'aller et au retour, des dévoués sportifs et les sociétés amies ont promis d'apporter tous leurs soins à la signalisation et aux contrôles volants.

Les coureurs peuvent donc s'inscrire en toute confiance, certains d'être jugés sur leur valeur, mais à ce moment, pour les jeunes, c'est la dernière journée où le trésorier, M. David Devyter, acceptera les inscriptions au siège du V.C.T.

Les engagements seront clos jeudi soir, à minuit.

Les organisateurs, pilotés par le Commissaire général de la course, M. Adrien Moerman, président fondateur du V.C.T., ont reconnu le « Journal de Roubaix » pour son rôle de propagandiste.

A Dunkerque, où doivent se dérouler, Place Jean-Barth, les opérations de contrôle et de cavalcade, sous la direction de M. Théo Cordier, tout sera fait pour assurer un passage impeccable et, à l'aller et au retour, des dévoués sportifs et les sociétés amies ont promis d'apporter tous leurs soins à la signalisation et aux contrôles volants.

Les coureurs peuvent donc s'inscrire en toute confiance, certains d'être jugés sur leur valeur, mais à ce moment, pour les jeunes, c'est la dernière journée où le trésorier, M. David Devyter, acceptera les inscriptions au siège du V.C.T.

Les engagements seront clos jeudi soir, à minuit.

Les organisateurs, pilotés par le Commissaire général de la course, M. Adrien Moerman, président fondateur du V.C.T., ont reconnu le « Journal de Roubaix » pour son rôle de propagandiste.

A Dunkerque, où doivent se dérouler, Place Jean-Barth, les opérations de contrôle et de cavalcade, sous la direction de M. Théo Cordier, tout sera fait pour assurer un passage impeccable et, à l'aller et au retour, des dévoués sportifs et les sociétés amies ont promis d'apporter tous leurs soins à la signalisation et aux contrôles volants.

MOTOCYCLISME

AU MOTO-CLUB DU NORD. — L'excursion prévue pour dimanche, à Clairmarais, est remise au mois de septembre. Les nombreux membres du club cyclistes qui ont exprimé le désir de participer au Rallye auto-motocycliste Lille-Tourcoing-Paris-Plage, ne pourront pas manquer la belle excursion de Clairmarais.

TIR A L'ARC
HALUIN. — Le Challenge National. — Voici le résultat de la challenge National, à l'arc, disputé par les sociétés de tir de France, le dimanche 29 juin : Société St-Sébastien, Neuville-Ferrand ; 1re équipe, 103 points ; 2e équipe, 211 pts ; de l'équipe, 153 pts ; meilleure série : Paul Desmet, 44 pts ; Ch. L. Verkampe, 42 points. — Société du Beau-Bouquet, Mousaux ; 1re équipe, 109 points ; meilleure série : Louis Masse, 36 points ; Gustave Lecompte, 34 points. — Société des Tirailleurs, Valenciennes ; 1re équipe, 107 points ; meilleure série : Paul Desmet, 44 pts ; Ch. L. Verkampe, 42 points. — Société du Beau-Bouquet, Mousaux ; 1re équipe, 109 points ; meilleure série : Louis Masse, 36 points ; Gustave Lecompte, 34 points. — Société des Tirailleurs, Valenciennes ; 1re équipe, 107 points ; meilleure série : Paul Desmet, 44 pts ; Ch. L. Verkampe, 42 points.

HIPPISME
COURSES A MAISON-LAFFITTE du 1er juillet
Prix de Franceville (à vendre, 7.500 fr., 800 m.).
1er, Target (Boulton), 43/50 et 17/50 ; 2e, Malatrak (Allanand de Sèze) (Bouffé), 43/50 et 17/50 ; 3e, P. de la Cour ; 4e, P. de la Cour ; 5e, P. de la Cour ; 6e, P. de la Cour ; 7e, P. de la Cour ; 8e, P. de la Cour ; 9e, P. de la Cour ; 10e, P. de la Cour ; 11e, P. de la Cour ; 12e, P. de la Cour ; 13e, P. de la Cour ; 14e, P. de la Cour ; 15e, P. de la Cour ; 16e, P. de la Cour ; 17e, P. de la Cour ; 18e, P. de la Cour ; 19e, P. de la Cour ; 20e, P. de la Cour ; 21e, P. de la Cour ; 22e, P. de la Cour ; 23e, P. de la Cour ; 24e, P. de la Cour ; 25e, P. de la Cour ; 26e, P. de la Cour ; 27e, P. de la Cour ; 28e, P. de la Cour ; 29e, P. de la Cour ; 30e, P. de la Cour ; 31e, P. de la Cour ; 32e, P. de la Cour ; 33e, P. de la Cour ; 34e, P. de la Cour ; 35e, P. de la Cour ; 36e, P. de la Cour ; 37e, P. de la Cour ; 38e, P. de la Cour ; 39e, P. de la Cour ; 40e, P. de la Cour ; 41e, P. de la Cour ; 42e, P. de la Cour ; 43e, P. de la Cour ; 44e, P. de la Cour ; 45e, P. de la Cour ; 46e, P. de la Cour ; 47e, P. de la Cour ; 48e, P. de la Cour ; 49e, P. de la Cour ; 50e, P. de la Cour ; 51e, P. de la Cour ; 52e, P. de la Cour ; 53e, P. de la Cour ; 54e, P. de la Cour ; 55e, P. de la Cour ; 56e, P. de la Cour ; 57e, P. de la Cour ; 58e, P. de la Cour ; 59e, P. de la Cour ; 60e, P. de la Cour ; 61e, P. de la Cour ; 62e, P. de la Cour ; 63e, P. de la Cour ; 64e, P. de la Cour ; 65e, P. de la Cour ; 66e, P. de la Cour ; 67e, P. de la Cour ; 68e, P. de la Cour ; 69e, P. de la Cour ; 70e, P. de la Cour ; 71e, P. de la Cour ; 72e, P. de la Cour ; 73e, P. de la Cour ; 74e, P. de la Cour ; 75e, P. de la Cour ; 76e, P. de la Cour ; 77e, P. de la Cour ; 78e, P. de la Cour ; 79e, P. de la Cour ; 80e, P. de la Cour ; 81e, P. de la Cour ; 82e, P. de la Cour ; 83e, P. de la Cour ; 84e, P. de la Cour ; 85e, P. de la Cour ; 86e, P. de la Cour ; 87e, P. de la Cour ; 88e, P. de la Cour ; 89e, P. de la Cour ; 90e, P. de la Cour ; 91e, P. de la Cour ; 92e, P. de la Cour ; 93e, P. de la Cour ; 94e, P. de la Cour ; 95e, P. de la Cour ; 96e, P. de la Cour ; 97e, P. de la Cour ; 98e, P. de la Cour ; 99e, P. de la Cour ; 100e, P. de la Cour ; 101e, P. de la Cour ; 102e, P. de la Cour ; 103e, P. de la Cour ; 104e, P. de la Cour ; 105e, P. de la Cour ; 106e, P. de la Cour ; 107e, P. de la Cour ; 108e, P. de la Cour ; 109e, P. de la Cour ; 110e, P. de la Cour ; 111e, P. de la Cour ; 112e, P. de la Cour ; 113e, P. de la Cour ; 114e, P. de la Cour ; 115e, P. de la Cour ; 116e, P. de la Cour ; 117e, P. de la Cour ; 118e, P. de la Cour ; 119e, P. de la Cour ; 120e, P. de la Cour ; 121e, P. de la Cour ; 122e, P. de la Cour ; 123e, P. de la Cour ; 124e, P. de la Cour ; 125e, P. de la Cour ; 126e, P. de la Cour ; 127e, P. de la Cour ; 128e, P. de la Cour ; 129e, P. de la Cour ; 130e, P. de la Cour ; 131e, P. de la Cour ; 132e, P. de la Cour ; 133e, P. de la Cour ; 134e, P. de la Cour ; 135e, P. de la Cour ; 136e, P. de la Cour ; 137e, P. de la Cour ; 138e, P. de la Cour ; 139e, P. de la Cour ; 140e, P. de la Cour ; 141e, P. de la Cour ; 142e, P. de la Cour ; 143e, P. de la Cour ; 144e, P. de la Cour ; 145e, P. de la Cour ; 146e, P. de la Cour ; 147e, P. de la Cour ; 148e, P. de la Cour ; 149e, P. de la Cour ; 150e, P. de la Cour ; 151e, P. de la Cour ; 152e, P. de la Cour ; 153e, P. de la Cour ; 154e, P. de la Cour ; 155e, P. de la Cour ; 156e, P. de la Cour ; 157e, P. de la Cour ; 158e, P. de la Cour ; 159e, P. de la Cour ; 160e, P. de la Cour ; 161e, P. de la Cour ; 162e, P. de la Cour ; 163e, P. de la Cour ; 164e, P. de la Cour ; 165e, P. de la Cour ; 166e, P. de la Cour ; 167e, P. de la Cour ; 168e, P. de la Cour ; 169e, P. de la Cour ; 170e, P. de la Cour ; 171e, P. de la Cour ; 172e, P. de la Cour ; 173e, P. de la Cour ; 174e, P. de la Cour ; 175e, P. de la Cour ; 176e, P. de la Cour ; 177e, P. de la Cour ; 178e, P. de la Cour ; 179e, P. de la Cour ; 180e, P. de la Cour ; 181e, P. de la Cour ; 182e, P. de la Cour ; 183e, P. de la Cour ; 184e, P. de la Cour ; 185e, P. de la Cour ; 186e, P. de la Cour ; 187e, P. de la Cour ; 188e, P. de la Cour ; 189e, P. de la Cour ; 190e, P. de la Cour ; 191e, P. de la Cour ; 192e, P. de la Cour ; 193e, P. de la Cour ; 194e, P. de la Cour ; 195e, P. de la Cour ; 196e, P. de la Cour ; 197e, P. de la Cour ; 198e, P. de la Cour ; 199e, P. de la Cour ; 200e, P. de la Cour ; 201e, P. de la Cour ; 202e, P. de la Cour ; 203e, P. de la Cour ; 204e, P. de la Cour ; 205e, P. de la Cour ; 206e, P. de la Cour ; 207e, P. de la Cour ; 208e, P. de la Cour ; 209e, P. de la Cour ; 210e, P. de la Cour ; 211e, P. de la Cour ; 212e, P. de la Cour ; 213e, P. de la Cour ; 214e, P. de la Cour ; 215e, P. de la Cour ; 216e, P. de la Cour ; 217e, P. de la Cour ; 218e, P. de la Cour ; 219e, P. de la Cour ; 220e, P. de la Cour ; 221e, P. de la Cour ; 222e, P. de la Cour ; 223e, P. de la Cour ; 224e, P. de la Cour ; 225e, P. de la Cour ; 226e, P. de la Cour ; 227e, P. de la Cour ; 228e, P. de la Cour ; 229e, P. de la Cour ; 230e, P. de la Cour ; 231e, P. de la Cour ; 232e, P. de la Cour ; 233e, P. de la Cour ; 234e, P. de la Cour ; 235e, P. de la Cour ; 236e, P. de la Cour ; 237e, P. de la Cour ; 238e, P. de la Cour ; 239e, P. de la Cour ; 240e, P. de la Cour ; 241e, P. de la Cour ; 242e, P. de la Cour ; 243e, P. de la Cour ; 244e, P. de la Cour ; 245e, P. de la Cour ; 246e, P. de la Cour ; 247e, P. de la Cour ; 248e, P. de la Cour ; 249e, P. de la Cour ; 250e, P. de la Cour ; 251e, P. de la Cour ; 252e, P. de la Cour ; 253e, P. de la Cour ; 254e, P. de la Cour ; 255e, P. de la Cour ; 256e, P. de la Cour ; 257e, P. de la Cour ; 258e, P. de la Cour ; 259e, P. de la Cour ; 260e, P. de la Cour ; 261e, P. de la Cour ; 262e, P. de la Cour ; 263e, P. de la Cour ; 264e, P. de la Cour ; 265e, P. de la Cour ; 266e, P. de la Cour ; 267e, P. de la Cour ; 268e, P. de la Cour ; 269e, P. de la Cour ; 270e, P. de la Cour ; 271e, P. de la Cour ; 272e, P. de la Cour ; 273e, P. de la Cour ; 274e, P. de la Cour ; 275e, P. de la Cour ; 276e, P. de la Cour ; 277e, P. de la Cour ; 278e, P. de la Cour ; 279e, P. de la Cour ; 280e, P. de la Cour ; 281e, P. de la Cour ; 282e, P. de la Cour ; 283e, P. de la Cour ; 284e, P. de la Cour ; 285e, P. de la Cour ; 286e, P. de la Cour ; 287e, P. de la Cour ; 288e, P. de la Cour ; 289e, P. de la Cour ; 290e, P. de la Cour ; 291e, P. de la Cour ; 292e, P. de la Cour ; 293e, P. de la Cour ; 294e, P. de la Cour ; 295e, P. de la Cour ; 296e, P. de la Cour ; 297e, P. de la Cour ; 298e, P. de la Cour ; 299e, P. de la Cour ; 300e, P. de la Cour ; 301e, P. de la Cour ; 302e, P. de la Cour ; 303e, P. de la Cour ; 304e, P. de la Cour ; 305e, P. de la Cour ; 306e, P. de la Cour ; 307e, P. de la Cour ; 308e, P. de la Cour ; 309e, P. de la Cour ; 310e, P. de la Cour ; 311e, P. de la Cour ; 312e, P. de la Cour ; 313e, P. de la Cour ; 314e, P. de la Cour ; 315e, P. de la Cour ; 316e, P. de la Cour ; 317e, P. de la Cour ; 318e, P. de la Cour ; 319e, P. de la Cour ; 320e, P. de la Cour ; 321e, P. de la Cour ; 322e, P. de la Cour ; 323e, P. de la Cour ; 324e, P. de la Cour ; 325e, P. de la Cour ; 326e, P. de la Cour ; 327e, P. de la Cour ; 328e, P. de la Cour ; 329e, P. de la Cour ; 330e, P. de la Cour ; 331e, P. de la Cour ; 332e, P. de la Cour ; 333e, P. de la Cour ; 334e, P. de la Cour ; 335e, P. de la Cour ; 336e, P. de la Cour ; 337e, P. de la Cour ; 338e, P. de la Cour ; 339e, P. de la Cour ; 340e, P. de la Cour ; 341e, P. de la Cour ; 342e, P. de la Cour ; 343e, P. de la Cour ; 344e, P. de la Cour ; 345e, P. de la Cour ; 346e, P. de la Cour ; 347e, P. de la Cour ; 348e, P. de la Cour ; 349e, P. de la Cour ; 350e, P. de la Cour ; 351e, P. de la Cour ; 352e, P. de la Cour ; 353e, P. de la Cour ; 354e, P. de la Cour ; 355e, P. de la Cour ; 356e, P. de la Cour ; 357e, P. de la Cour ; 358e, P. de la Cour ; 359e, P. de la Cour ; 360e, P. de la Cour ; 361e, P. de la Cour ; 362e, P. de la Cour ; 363e, P. de la Cour ; 364e, P. de la Cour ; 365e, P. de la Cour ; 366e, P. de la Cour ; 367e, P. de la Cour ; 368e, P. de la Cour ; 369e, P. de la Cour ; 370e, P. de la Cour ; 371e, P. de la Cour ; 372e, P. de la Cour ; 373e, P. de la Cour ; 374e, P. de la Cour ; 375e, P. de la Cour ; 376e, P. de la Cour ; 377e, P. de la Cour ; 378e, P. de la Cour ; 379e, P. de la Cour ; 380e, P. de la Cour ; 381e, P. de la Cour ; 382e, P. de la Cour ; 383e, P. de la Cour ; 384e, P. de la Cour ; 385e, P. de la Cour ; 386e, P. de la Cour ; 387e, P. de la Cour ; 388e, P. de la Cour ; 389e, P. de la Cour ; 390e, P. de la Cour ; 391e, P. de la Cour ; 392e, P. de la Cour ; 393e, P. de la Cour ; 394e, P. de la Cour ; 395e, P. de la Cour ; 396e, P. de la Cour ; 397e, P. de la Cour ; 398e, P. de la Cour ; 399e, P. de la Cour ; 400e, P. de la Cour ; 401e, P. de la Cour ; 402e, P. de la Cour ; 403e, P. de la Cour ; 404e, P. de la Cour ; 405e, P. de la Cour ; 406e, P. de la Cour ; 407e, P. de la Cour ; 408e, P. de la Cour ; 409e, P. de la Cour ; 410e, P. de la Cour ; 411e, P. de la Cour ; 412e, P. de la Cour ; 413e, P. de la Cour ; 414e, P. de la Cour ; 415e, P. de la Cour ; 416e, P. de la Cour ; 417e, P. de la Cour ; 418e, P. de la Cour ; 419e, P. de la Cour ; 420e, P. de la Cour ; 421e, P. de la Cour ; 422e, P. de la Cour ; 423e, P. de la Cour ; 424e, P. de la Cour ; 425e, P. de la Cour ; 426e, P. de la Cour ; 427e, P. de la Cour ; 428e, P. de la Cour ; 429e, P. de la Cour ; 430e, P. de la Cour ; 431e, P. de la Cour ; 432e, P. de la Cour ; 433e, P. de la Cour ; 434e, P. de la Cour ; 435e, P. de la Cour ; 436e, P. de la Cour ; 437e, P. de la Cour ; 438e, P. de la Cour ; 439e, P. de la Cour ; 440e, P. de la Cour ; 441e, P. de la Cour ; 442e, P. de la Cour ; 443e, P. de la Cour ; 444e, P. de la Cour ; 445e, P. de la Cour ; 446e, P. de la Cour ; 447e, P. de la Cour ; 448e, P. de la Cour ; 449e, P. de la Cour ; 450e, P. de la Cour ; 451e, P. de la Cour ; 452e, P. de la Cour ; 453e, P. de la Cour ; 454e, P. de la Cour ; 455e, P. de la Cour ; 456e, P. de la Cour ; 457e, P. de la Cour ; 458e, P. de la Cour ; 459e, P. de la Cour ; 460e, P. de la Cour ; 461e, P. de la Cour ; 462e, P. de la Cour ; 463e, P. de la Cour ; 464e, P. de la Cour ; 465e, P. de la Cour ; 466e, P. de la Cour ; 467e, P. de la Cour ; 468e, P. de la Cour ; 469e, P. de la Cour ; 470e, P. de la Cour ; 471e, P. de la Cour ; 472e, P. de la Cour ; 473e, P. de la Cour ; 474e, P. de la Cour ; 475e, P. de la Cour ; 476e, P. de la Cour ; 477e, P. de la Cour ; 478e, P. de la Cour ; 479e, P. de la Cour ; 480e, P. de la Cour ; 481e, P. de la Cour ; 482e, P. de la Cour ; 483e, P. de la Cour ; 484e, P. de la Cour ; 485e, P. de la Cour ; 486e, P. de la Cour ; 487e, P. de la Cour ; 488e, P. de la Cour ; 489e, P. de la Cour ; 490e, P. de la Cour ; 491e, P. de la Cour ; 492e, P. de la Cour ; 493e, P. de la Cour ; 494e, P. de la Cour ; 495e, P. de la Cour ; 496e, P. de la Cour ; 497e, P. de la Cour ; 498e, P. de la Cour ; 499e, P. de la Cour ; 500e, P. de la Cour ; 501e, P. de la Cour ; 502e, P. de la Cour ; 503e, P. de la Cour ; 504e, P. de la Cour ; 505e, P. de la Cour ; 506e, P. de la Cour ; 507e, P. de la Cour ; 508e, P. de la Cour ; 509e, P. de la Cour ; 510e, P. de la Cour ; 511e, P. de la Cour ; 512e, P. de la Cour ; 513e, P. de la Cour ; 514e, P. de la Cour ; 515e, P. de la Cour ; 516e, P. de la Cour ; 517e, P. de la Cour ; 518e, P. de la Cour ; 519e, P. de la Cour ; 520e, P. de la Cour ; 521e, P. de la Cour ; 522e, P. de la Cour ; 523e, P. de la Cour ; 524e, P. de la Cour ; 525e, P. de la Cour ; 526e, P. de la Cour ; 527e, P. de la Cour ; 528e, P. de la Cour ; 529e, P. de la Cour ; 530e, P. de la Cour ; 531e, P. de la Cour ; 532e, P. de la Cour ; 533e, P. de la Cour ; 534e, P. de la Cour ; 535e, P. de la Cour ; 536e, P. de la Cour ; 537e, P. de la Cour ; 538e, P. de la Cour ; 539e, P. de la Cour ; 540e, P. de la Cour ; 541e, P. de la Cour ; 542e, P. de la Cour ; 543e, P. de la Cour ; 544e, P. de la Cour ; 545e, P. de la Cour ; 546e, P. de la Cour ; 547e, P. de la Cour ; 548e, P. de la Cour ; 549e, P. de la Cour ; 550e, P. de la Cour ; 551e, P. de la Cour ; 552e, P. de la Cour ; 553e, P. de la Cour ; 554e, P. de la Cour ; 555e, P. de la Cour ; 556e, P. de la Cour ; 557e, P. de la Cour ; 558e, P. de la Cour ; 559e, P. de la Cour ; 560e, P. de la Cour ; 561e, P. de la Cour ; 562e, P. de la Cour ; 563e, P. de la Cour ; 564e, P. de la Cour ; 565e, P. de la Cour ; 566e, P. de la Cour ; 567e, P. de la Cour ; 568e, P. de la Cour ; 569e, P. de la Cour ; 570e, P. de la Cour ; 571e, P. de la Cour ; 572e, P. de la Cour ; 573e, P. de la Cour ; 574e, P. de la Cour ; 575e, P. de la Cour ; 576e, P. de la Cour ; 577e, P. de la Cour ; 578e, P. de la Cour ; 579e, P. de la Cour ; 580e, P. de la Cour ; 581e, P. de la Cour ; 582e, P. de la Cour ; 583e, P. de la Cour ; 584e, P. de la Cour ; 585e, P. de la Cour ; 586e, P. de la Cour ; 587e, P. de la Cour ; 588e, P. de la Cour ; 589e, P. de la Cour ; 590e, P. de la Cour ; 591e, P. de la Cour ; 592e, P. de la Cour ; 593e, P. de la Cour ; 594e, P. de la Cour ; 595e, P. de la Cour ; 596e, P. de la Cour ; 597e, P. de la Cour ; 598e, P. de la Cour ; 599e, P. de la Cour ; 600e, P. de la Cour ; 601e, P. de la Cour ; 602e, P. de la Cour ; 603e, P. de la Cour ; 604e, P. de la Cour ; 605e, P. de la Cour ; 606e, P. de la Cour ; 607e, P. de la Cour ; 608e, P. de la Cour ; 609e, P. de la Cour ; 610e, P. de la Cour ; 611e, P. de la Cour ; 612e, P. de la Cour ; 613e, P. de la Cour ; 614e, P. de la Cour ; 615e, P. de la Cour ; 616e, P. de la Cour ; 617e, P. de la Cour ; 618e, P. de la Cour ; 619e, P. de la Cour ; 620e, P. de la Cour ; 621e, P. de la Cour ; 622e, P. de la Cour ; 623e, P. de la Cour ; 624e, P. de la Cour ; 625e, P. de la Cour ; 626e, P. de la Cour ; 627e, P. de la Cour ; 628e, P. de la Cour ; 629e, P. de la Cour ; 630e, P. de la Cour ; 631e, P. de la Cour ; 632e, P. de la Cour ; 633e, P. de la Cour ; 634e, P. de la Cour ; 635e, P. de la Cour ; 636e, P. de la Cour ; 637e, P. de la Cour ; 638e, P. de la Cour ; 639e, P. de la Cour ; 640e, P. de la Cour ; 641e, P. de la Cour ; 642e, P. de la Cour ; 643e, P. de la Cour ; 644e, P. de la Cour ; 645e, P. de la Cour ; 646e, P. de la Cour ; 647e, P. de la Cour ; 648e, P. de la Cour ; 649e, P. de la Cour ; 650e, P. de la Cour ; 651e, P. de la Cour ; 652e, P. de la Cour ; 653e, P. de la Cour ; 654e, P. de la Cour ; 655e, P. de la Cour ; 656e, P. de la Cour ; 657e, P. de la Cour ; 658e, P. de la Cour ; 659e, P. de la Cour ; 660e, P. de la Cour ; 661e, P. de la Cour ; 662e, P. de la Cour ; 663e, P. de la Cour ; 664e, P. de la Cour ; 665e, P. de la Cour ; 666e, P. de la Cour ; 667e, P. de la Cour ; 668e, P. de la Cour ; 669e, P. de la Cour ;